



GRENOBLE ALPES ISÈRE AÉROPORT

AGENTS D'ESCALE

VINCI Airports, premier opérateur aéroportuaire privé au monde, assure le développement et l'exploitation de 46 aéroports en France, au Portugal, au Royaume-Uni, en Suède, en Serbie, au Cambodge, au Japon, aux États-Unis, en République dominicaine, au Costa Rica, au Chili et au Brésil. Desservi par plus de 250 compagnies aériennes, le réseau VINCI Airports a accueilli 240 millions en 2018.

Grâce à son expertise d'intégrateur global, VINCI Airports développe, finance, construit et exploite des aéroports en apportant sa capacité d'investissement, son réseau international et son savoir-faire dans l'optimisation de la gestion et de la performance de plates-formes existantes, de projets d'extension ou de construction complète d'infrastructure aéroportuaire. En 2018, son chiffre d'affaires total géré s'est élevé à 3,6 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires consolidé de 1,6 milliard d'euros. Toutes les informations sur www.vinci-airports.com.

La société d'exploitation de l'aéroport de Grenoble-Alpes Isère (SEAGI), filiale à 100% de VINCI Airports, située à St Etienne de St Geoirs (38) est titulaire de la délégation de service public.

Dans le cadre de notre saison hiver, nous recrutons des agents d'escale aux postes : d'agent d'accueil, d'agent de billetterie, d'agent d'enregistrement, d'agent d'embarquement, d'agent d'accueil mobile, d'agent d'accompagnement PMR et de régulateur bus.

- CONTRAT :** Intérimaire, environ 12h par semaine
DUREE : De novembre 2018 à avril 2019, weekends uniquement
EXPERIENCE : Débutants acceptés
SALAIRE : Taux horaire selon convention et diplôme



GRENOBLE ALPES ISÈRE AÉROPORT

COMPETENCES ET PROFIL RECHERCHES :

- Accueillir les passagers et les informer sur les conditions d'enregistrement, d'embarquement/débarquement de leurs vols ;
- Réaliser les opérations d'enregistrement, d'embarquement et de débarquement de passagers et de leurs bagages ;
- Bon niveau d'anglais impératif ;
- Avoir le sens du contact et du service client
- Casier judiciaire vierge pour l'obtention du badge rouge
- Permis B et véhicule personnel impératif ;
- Faire preuve d'une grande disponibilité (horaires décalés) ;

Les formations obligatoires au poste vous seront dispensées en interne et en e-learning durant le mois de novembre. Vous serez notamment formés sur les différents logiciels, sur les procédures des compagnies aériennes, aux formalités immigration et aux procédures de sûreté. Elles sont rémunérées et diplômantes.

Pour postuler à cette offre, veuillez adresser par mail à l'adresse suivante votre CV et une lettre de motivation à l'attention de Superviseur Passage :

passengersup@grenoble-airport.com

Ou vous pouvez venir nous rencontrer à l'occasion du forum emploi,

Inscrivez-vous à l'adresse suivante :

<https://www.forum-emploi-gnb.fr/>